

Recommandations de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Ahuntsic-St-Laurent

Remis au comité consultatif sur la mobilité des piétons de Montréal

Préambule

Les aîné-e-s sont des citoyen-ne-s comme les autres et sont aussi des utilisateurs de l'automobile, des transports collectifs, du vélo et aussi de la marche. Parler de mobilité, c'est aussi concilier le partage de TOUS les moyens de déplacement. Les aîné-e-s sont inégaux entre eux face aux enjeux du déplacement en milieu urbain. Notre santé et nos handicaps à cause de notre âge posent un défi quand il s'agit de se déplacer. On peut comprendre que les mots « déplacements actifs » pour un aîné sportif de 65 ans a une autre signification que pour une personne de 85 ans avec des problèmes musculo-squelettiques. Doit-on adapter à grands frais les infrastructures urbaines pour quelques personnes qu'on pourrait accommoder avec des solutions plus personnalisées?

Notre approche...

- *Les difficultés à traverser les rues;*
L'impression que nous ne sommes pas vus des automobilistes ou des cyclistes, l'éclairage de rue, le marquage mal entretenu ou inexistant aux intersections, la mauvaise visibilité du trafic due aux obstacles, la vitesse des autos ou des vélos, l'absence de feux de piétons, etc.
- *Qu'est-ce qui facilite la traversée des rues;*
Des traverses bien indiquées (briques de couleurs au sol), passages pour piétons surélevés (style dos d'âne) avec avertissements adéquats pour les automobilistes, îlots de protection au centre des boulevards, temporisation des feux de piétons permettant aux automobilistes d'effectuer leur virage sans « menacer » le piéton, etc.
- *Qu'est ce qui facilite les déplacements actifs?*
Pour les aîné-e-s, le sentiment de sécurité, l'installation de bancs publics, des toilettes publiques, une signalisation adéquate et un entretien des trottoirs.
- *Comment s'assurer que toutes les personnes, dont celles avec diverses limitations fonctionnelles, soient prises en compte dans les projets liés à la mobilité active?*
L'AQDR-ASTL n'a pas de position idéologique consistant à adapter à tout prix les infrastructures collectives pour des cas lourds minoritaires. Nous sommes plutôt dans la fourniture de services permettant aux personnes qui éprouvent des difficultés de déplacements, un transport adapté à leur condition.

Conclusion :

Nous sommes heureux que vous preniez la peine de nous consulter pour cet enjeu qui touche tous les citoyens et citoyennes de Montréal. Adaptions rationnellement ce qui est adaptable et accommodons ceux et celles qui n'envisagent pas des déplacements importants à cause de leur état de santé.

**Au nom du conseil d'administration de l'AQDR-ASTL,
Jean-Paul Lahaie, président**